

COMMUNE DE RODEMACK

Février 2021

MOT DU MAIRE

Boulangerie

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux boulangers, Monsieur et Madame Schild, arrivés sur la commune mi-janvier



Honorariat de maire

En 2020, une page s'est tournée pour notre village. Monsieur Gérard Guerder, élu local depuis 1977, maire de Rodemack de 2001 à 2020, quittait en effet son fauteuil de maire.

Au titre de ces 43 années d'engagement, le préfet de Moselle, Monsieur Laurent Touvet, a pris un arrêté préfectoral attribuant l'honorariat de maire de Rodemack à Gérard Guerder.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal de Rodemack, nous souhaitons féliciter Gérard Guerder pour cette distinction et réitérer nos remerciements pour son action au service des Rodemackois.



Hommage

Monsieur Robert Caput nous a quittés le 8 février 2021.

Conseiller municipal de Rodemack de 1983 à 2008, dont 18 années en tant qu'adjoint au maire, il s'est également investi sans relâche au niveau associatif et a notamment été président du Rodemack Olympic Handball durant de nombreuses années.

Nous tenons à adresser nos condoléances à toute la famille et nos remerciements sincères pour les services rendus par Robert Caput durant toutes ces années à la collectivité.

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

Il y a quelques semaines, l'annonce par le directeur académique d'un risque de fermeture d'une classe de maternelle a été une surprise en pleine crise sanitaire. Elle a permis de mesurer, une fois de plus, la réactivité et la solidarité des Rodemackois.

Dès l'annonce de cette potentielle fermeture, représentants des parents d'élèves et élus se sont en effet très vite organisés pour mobiliser les Rodemackois et faire entendre notre voix auprès de l'inspection académique.

Parmi les initiatives marquantes des représentants des parents d'élèves, citons par exemple la pétition qui a recueilli en quelques jours pas moins de 650 signatures (tous les détails sont disponibles dans le compte-rendu du conseil municipal).

Résultat : après une première annonce de fermeture, c'est avec un immense soulagement que nous avons appris le 18 février l'annulation de la fermeture de la classe de maternelle.

Rodemack aura donc bien trois classes de maternelle à la rentrée de septembre. Nous tenons une nouvelle fois à vous remercier toutes et tous pour votre soutien et vos actions.

J'étais heureux de pouvoir annoncer cette bonne nouvelle en introduction de notre conseil municipal du 18 février.

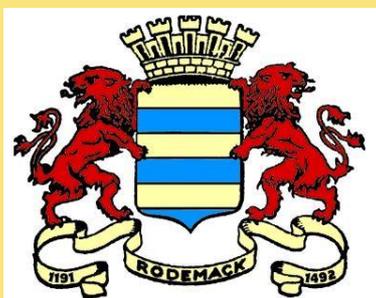
Réunis une fois de plus à huis clos pour cause de pandémie, plusieurs sujets importants étaient à l'ordre du jour :

- maison médicale,
- sécurité aux abords de l'école,
- recrutement d'un rédacteur territorial.

Le conseil municipal a d'abord approuvé le montant prévisionnel du marché de la construction de notre future maison de santé pluri-professionnelle, à savoir 1.500.000 €. Elle s'étendra sur environ 600 m², sera construite sur le fonds de l'ancien terrain de handball route de Mondorf, et regroupera notamment :

- trois cabinets de médecins généralistes
- un cabinet de kinésithérapie
- trois cabinets infirmières / psychologue / orthophoniste
- une pharmacie.

Pour cette dernière, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine de Mme Sophie Barbelet, qui va reprendre la pharmacie de Madame Garnier. Son arrivée est prévue fin mai 2021.



Février 2021

Marché aux vins des plus beaux villages de France

En raison de la crise sanitaire, le marché aux vins des plus beaux villages de France, prévu initialement les 18 et 19 avril 2021, est annulé.



Nouveau site internet de la commune

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre nouveau site internet dans les jours qui viennent. L'adresse du site reste inchangée :

www.mairie-rodemack.fr



Population de Rodemack

Au 1^{er} Janvier 2021, notre commune comptait **1280 habitants**



Enregistrement de votre adresse e-mail pour recevoir nos communications

Rendez-vous sur notre site internet :
www.mairie-rodemack.fr

ou scannez ce QR Code



Le conseil municipal a également approuvé le dispositif de circulation aux abords de l'école Jean-Marie Pelt, suite à la semaine de test organisée en janvier. Après avoir largement consulté à ce sujet et avoir pris en compte les nombreux témoignages recueillis durant cette semaine de test, le conseil municipal a décidé d'engager le projet d'aménagement de la place des Baillis en zone de circulation restreinte, en accord avec le comité consultatif créé à cet effet.

Un dispositif de bornes escamotables, programmées sur les périodes d'entrée et de sortie des classes, sera donc installé aux abords de la place et une signalétique aux entrées de la place et du village sera également mise en place d'ici la rentrée des classes de septembre 2021.

Enfin, le conseil municipal a décidé d'étoffer son équipe d'agents territoriaux par le recrutement d'un Rédacteur Territorial (H/F) à temps complet pour assurer le poste de Secrétaire de Mairie, aux côtés d'Annelise Krysa. Ce renfort administratif est important car il nous permettra à la fois d'améliorer le service rendu à tous les administrés et nous aidera à réaliser le programme ambitieux de la commune.

Avec le dépôt du permis de construire du futur pôle artisanal et commercial (Maison Starck), les appels d'offres à venir pour la maison médicale, la réalisation du projet de sécurisation aux abords de l'école élémentaire, les travaux d'assainissement (porte de Sierck et route de Luxembourg), la finalisation de la révision du PLU et le traitement des chenilles processionnaires... notre feuille de route est désormais bien définie pour 2021.

Prochaine étape en mars, le budget primitif 2021, qui concrétisera par les chiffres ces orientations budgétaires.

Comme vous pouvez le constater, la crise sanitaire ne nous empêche pas d'avancer sur les différents projets. Mais la pandémie reste omniprésente dans notre quotidien, malgré une campagne de vaccination qui semble s'accélérer. Aussi, j'en appelle une fois de plus à la prudence et au respect des gestes barrières.

Restons mobilisés, prudents, et prenez bien soin de vous

Olivier KORMANN
Maire de RODEMACK